(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître

En tout 38. francs don't 27. procedent des saisses Communales, et 11 francs de la bourse desp tous Les quels se payent en Argent

A. En argent, bled, vin, ou bois? O

B. De quelle fource dérive-t-elle ? com-

a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis? O

- b. Ou des fommes affignées & payées à l'école?
- c. Fondations? O
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église? O
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? O
- g. De biens-fonds?
- b. Ou d'autres capitaux quel conques? O

Remarques.

- 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.
- 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National. par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspedeur des écoles.
- 3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque

- - a. Est-ce un bourg, ou village, un
- b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appar-
- c. De quelle Paroisse? de quelle Agence

- 2°. Eloignement des maisons apparte-Le Village du Sepay contient = nantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maifons, celle du fecond treize, celle du troisième quatre maisons.)

- Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au reffort de chaque école.
- a. On indiquera l'éloignement de cha. cun du lieu de l'école, &c.
- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

La Combaz & la Mosse hameaux éloignés du village : : de maisons pouces

Luant a l'éloignement de chacure : da lien l'école à au nombre des enfans de-chaque endroit qui la fréquentient, le -local de l'endroit oblige les particuliers d'êtreanbulants tartot dans une Sorte tantot dans un's = autre, de sorte qu'on ne peut pas précisement dire le nombre des enfans en Chaque lien, maisla Seste peut avoir en viron quatre à cinq lienes -: de Circonférence.

- Village avec un nombres : 2

- Apartenant à la Commune d'Ormont de sous

- Laroisse & Agence du d'Ormont

- - District d'Aigle - - Carcton du Leman

	(2)		
4	. Eloignement des écoles voisines jus-		d. Son
	qu'à une lieue en circonférence?	Veni lieure l'école de Lergniat	
		une liene De la Forclaz	e. Sa fan
		and the delie of the Jordan	f. Depu
	a. Leurs noms,		tuteur
		Contract of the second of the	g. Où a-
	b. Leurs distances réciproques.	école de Sergnial est éloignée de celle des Voilles de	fa voc
	96	eux lienes, celle de la Fordaz dune liene Denis	h. Réun
	4	elles des Voëttes & de la Fordar dune lieure & demis, elles des Voëttes & de la Fordar soulainne lieure de Française la faction punte de la fordar soulainne lieure de Française de la commune contient quatre	fonctio
	I I.	Seytes, on plutol qualre vallées	12°. Ecolie
	INSTRUCTION.		tent l'
~0	AND ALL AND AL	In our seigne a moier Dien a live to Parale & chanter des Cours	a. En hi
5°.	Qu'enseigne-t-on dans chaque école?	n'enseigne à prier Dieu, à lire say Larole & chanter ses louaug e plus à corère & des Règles d'Arrîttenetique	b. En ét
	and it is because I browned do been	epius it earlie sou region issuitation	*
-0			RAPPOR
6°.	Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?	Inne tient l'école qu'en liver depuis la FMartin jusquan -	13°. Biens
	Spine County of	ingh cing ou à la fin de Mars	В Ф/
7°.	Livres élémentaires, lesquels font en	Por the The Al Carlows	a. Posséd
	usage?	le Vieux & le nouveau Testament, les Catechismes de	b. Quelle
	The state of the s	Berne & Ostervald les Baunes du Roi David & deslivres deprieres	c. Sourc
8°.	Préceptes & réglemens, comment	Richard	
	font-ils observés?	e Régert donne des tâches aux enfans, le lendemain - et doivent les savoir ou les avoir faites vis ou qualre heures une cinq selon le nombre des enfans	d. Les b
9°.	Durée de l'école chaque jour?	vis ou quatre heures wnême cing Selon le nombre des enfans	
			14°. Prix d être ac
10	Les enfans sont - ils distribués ou		15°. Bâtime
	claffés ?	es enfans sont rangés en trois Cla se -	
	7/	uais dans la même école	a. Quel vieux
n I	III. LATIONS PERSONNELLES.		
KI	LATIONS PERSONNELLES.	, "n"	b. N'y a cole?
11	P. Instituteurs.	a) ale	
3 81	a. Qui a établi jusques ici le Régent?	for a fine	c. Au dé l'école
	& de quelle manière?	Le Pasteur en presence du Consistoire en faisoit examen des Concurrers & Als étoient reconus capables,	être fa
	b. D'où est-il?	examen des Concurens & Rels étoient reconus capables,	d. Qui
	Dormon Dormon	un d'eux étoit établi par le ciderant Souverneur d'higle	de l'er
	c. Son nom	mias Benjamin Borlog	
	landed can wile hashe landed canonic	antental antiba	
	luck of done is freed for proceedings		7
	get more in view quality a coing hears	la Supla p	
	react.	The time of	

(3)		\mathcal{L}	
d. Son âge.	-	Traite ans	
e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?	C21/5	Non marie's	
f. Depuis combien de tems est-il insti- tuteur?		Depuis le 15 no Mars 1793	
g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit fa vocation précédente?		Dans la maison de son pere qui étoit Régent le- ou il travailloit de la profession de Monuisier	
b. Réunit-il à fon office quelqu'autre fonction? quelles font-elles?	_	Il fait alternativement avec les autres Regens de la Baron su des lectures en Chaire, & Soulierton en Contour le Chart des Prawnes - à l'église pendant toute l'ainée	
c. Ecoliers, combien d'enfans fréquen- tent l'école?		Sils étoient bien diligens & si la rigueur du tens ne les emprechoit.	
 a. En hiver, b. En été, foit garçons ou filles. 		Sils étoient bien diligens & si la rigueur du tems ne les emprechoît. pas souvant il pourvit yen avoir tous les jours per de quarante à Cinquante	
		E was a way of the same of the	
RAPPORTS ECONOMIQUES.			
°. Biens & fonds de chaque école.			
a. Posséde-t-elle de pareils fonds?		-	
b. Quelle en est la valeur?			
c. Source des revenus.			
d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?			
o. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?			
°. Bâtiment de l'école.			
a. Quel en est l'état, est - il neuf ou vieux, ou délabré?	-		
b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'é-cole? dans quel bâtiment?			
c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut- être sa maison, & à quel prix?	_	0 -	
d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.		Le Régent fourniture Chambre à ses finix	

Ormond defrom

(4)

7-02 - 1 lane.

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

Trante huit francs en argent

A. En argent, bled, vin, on bois?

B. De quelle source dérive-t-elle ? com-

a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?

Repris 10 10 1/10 1793

b. Ou des fommes affignées & payées à l'école?

Interior Souten les hard con

c. Fondations?

d. Caisses communales?

= La Commune paye vingt Sept francs & :-la bourse des Lauvres paye onze francs

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

b. Ou d'autres capitaux quel conques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspedeur des écoles.

3°. Tous & un chacun font priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque

RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. Nom de l'endroit où est située l'é
 - a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?
 - b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?
 - c. De quelle Paroisse? de quelle Agence reffort-il?
 - d. Diffrict
- e. Canton
- 2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maifons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

- Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au reffort de chaque école.
 - a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.
 - b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Drmont Dessus

Reponse du Regent de la Seyle -

Au Dlan

Mameau Enterant 18 Maison

Sette Cole fait partie de la sommune une

Dela même Paroifin, A Même Agence -

D'Aigle - -

Du Leman_

Les plus éloignées peuvent lêtre den vivont

Comme les lu funs changent de demeure de -Ecoles, lon repeat pas repondre à fette question avec toute la précision demende

Le Clan, les Voirgnet, la jouta, le fafset, les roche le geux, Pers (he quiblin, le fearoux, le planfromthe la forbat, Equenoire, les billes, nilletat; le, Viaux dous le fex; & fur le rachig latien, le planet;

Le Mombre des Infans en élat de gréquenter felle Cole Suivant le Catalogue est 86 à 302 lon ne quet pas désigner avec précision sombin shaque hameau produit d'Infans, parce a quille passent de tamé en tems de hameau en kameaw;